

Maltraitance: une formation évaluée à dix ans

Une démarche originale

Il existe de nombreuses formations destinées à prévenir la maltraitance envers les personnes âgées. A ce jour, leur efficacité n'est cependant pas prouvée, faute d'évaluation de leur impact sur les pratiques professionnelles. La formation PREMALPA, qui existe depuis 2003, a fait l'objet d'une évaluation en 2013.

Texte: Françoise Robellaz, Raphaela Minore, Marie-Claude Hofner / **Photo:** Fotolia

La formation de référent/e PREMALPA-Prévention de la maltraitance envers les personnes âgées – a été développée en 2003 sur mandat du Service de Santé publique du canton de Vaud et a été depuis adaptée pour d'autres cantons romands. A ce jour, elle a permis de former 164 professionnels à devenir des agents de prévention de la maltraitance des aînés sur leur lieu de travail.

Ce type de maltraitance est un sujet sensible et d'actualité au vu de l'évolution démographique de notre pays. L'OMS relève que près de 10 millions de personnes âgées en subiraient les conséquences au sein de la communauté européenne. La Suisse n'est pas épargnée, comme le relève la dernière étude de Delphine Roulet¹.

L'impact de la formation

Grâce au soutien de la Fondation Leenaards, l'impact de la formation PREMALPA sur les pratiques professionnelles

a pu être évalué. Un questionnaire a été envoyé aux 149 personnes formées entre 2003 et 2011. Le taux de réponse à cette enquête est particulièrement élevé (48%) et dénote une forte motivation et implication de la part des professionnels formés. Des focus-groups ont permis de recueillir des informations complémentaires lors d'une journée de rencontre des référents en mars 2012. Cette rencontre a été l'occasion d'échanges très riches, entre autre grâce aux interventions d'un délégué de l'OMS, d'une gériatre spécialisée dans la prévention de la maltraitance et d'une représentante du Service de la santé publique du canton de Vaud.

Des résultats très positifs

La majorité des personnes interrogées relèvent avoir acquis des compétences et des connaissances dans ce domaine, les rendant plus efficaces dans leur travail. La moitié ont été confrontées à des situations de maltraitance et ont pu endosser leur rôle de référent/e. Toutes celles qui ont été confrontées à des situations de maltraitance ont été capables de proposer des mesures et de les mettre en œuvre. La majorité d'entre elles serait disposée à faire la promotion de la formation dans leurs institutions.

Les personnes interrogées mettent en évidence l'importance du soutien institutionnel pour la reconnaissance et la validation de leur rôle au sein de l'institution et la mise en place d'actions de prévention. La nécessité d'une politique de formation continue est aussi mise en évidence, étant donné que le manque de connaissances est un facteur de risque connu dans ce domaine. Les résultats de l'enquête pointent un besoin de ressour-

Points forts

Réfléchir ensemble

La formation PREMALPA est donnée par 2 formateurs, issus des domaines de la santé et du social.

Elle offre, dès le premier cours:

- des outils pratiques à expérimenter
- une exploration des questionnements, doutes, limites des professionnels
- une possibilité de chercher ensemble des attitudes et des actions porteuses de respect des personnes
- une possibilité d'expérimenter la richesse et la force de l'intelligence collective lorsqu'elle est orientée vers la compréhension et la résolution de situations difficiles.

ces supplémentaires pour des campagnes de sensibilisation et de formation de l'ensemble des professionnels en contact avec les personnes âgées, tant par rapport à la maltraitance (sensibilisation dispensée par alter ego) qu'à des questions plus spécifiques (par exemple, pour mieux accompagner les personnes souffrant de démence, autre facteur de risque important).

Les personnes interrogées ont été plus loin dans leurs réflexions en proposant des formations à tous les professionnels en contact avec les personnes âgées, tels que les médecins, aumôniers et aumôniers, curatrices et curateurs, notaires, physiothérapeutes, etc.

Il serait aussi important d'augmenter la conscience publique face à l'ampleur des

Les auteurs

Françoise Robellaz, enseignante en soins infirmiers, animatrice PREMALPA; **Raphaela Minore**, psychologue, responsable de projet pour la Fondation Charlotte Olivier; **Dr Marie-Claude Hofner**, médecin associée, Unité de Médecine des Violences, Centre universitaire romand de médecine légale.

Le rapport complet de la recherche, ainsi qu'une revue de la littérature et des bonnes pratiques sont disponibles sur le site:

<http://www.fcho.ch/projets/projets-en-cours/pr-malpa-2011-2013>.

¹ «Une réalité complexe», Soins infirmiers 10/2012.



Passer de la prévention de la maltraitance à la promotion de la bientraitance, tel est l'objectif.

situations de maltraitance envers les aînés, notamment par une politique nationale de prévention.

Cette formation s'avère particulièrement utile pour opérer un dépistage précoce des situations à risque et pour la mise en place de mesures au sein des institutions. Une action coordonnée entre les différents types de professionnel(le)s et les partenaires du réseau semble également plus facile à mettre en place lorsqu'un référent est présent dans le dispositif.

Parler plutôt de bientraitance?

Il est plus valorisant de proposer des formations sur la bientraitance que sur la prévention de la maltraitance. En effet, le mot de maltraitance reste tabou. Cependant, on ne peut parler de bientraitance qu'à partir du moment où l'on s'est mis d'accord pour définir et identifier la maltraitance et ses causes possibles.

Il s'agirait effectivement de ne plus stigmatiser la maltraitance, mais de l'intégrer dans l'ensemble des interactions, et ce dans une vision globale de la personne et de sa prise en charge: passer de la prévention de la maltraitance à la promotion de la bientraitance. Cette nouvelle perspective rejoint d'ailleurs les recommandations de la politique cantonale vaudoise «Vieillesse et santé 2012». ■

La formation

Comment devenir référent/e PREMALPA?

Il s'agit de 3 jours de formation, à intervalle d'une ou deux semaines qui s'adresse à tout professionnel de la santé et du social (que ce soit en milieu hospitalier, institutionnel ou à domicile), motivé par cette problématique et à être porteur ou porteuse de projet dans son institution.

Prémalpa a pour objectif de former des professionnels capables d'identifier et d'évaluer des situations à risque de maltraitance, voire de maltraitance avérée, que ce soit en lien avec la personne âgée ou par l'écoute et le soutien de leurs collègues. A partir de méthodes d'analyse de situation, ils peuvent proposer des pistes d'action et

de réflexion, une orientation vers les ressources du réseau local. Une partie de la formation est consacrée à exercer leur rôle de référent, non seulement dans l'analyse de situations critiques, mais aussi et surtout dans la mise en place d'actions de prévention au sein de leur milieu professionnel.

Une formation pilote réactualisée a eu lieu en mars 2013, avec le soutien du Service de la santé publique vaudois.

Prochaine formation

20, 26 mai et 3 juin 2014,
CHUV, Lausanne

Descriptif: <http://www.fcho.ch/projets/projets-en-cours/pr-malpa-2011-201>

«Les personnes concernées mettent en évidence l'importance du soutien institutionnel pour la reconnaissance et la validation de leur rôle au sein de l'institution et la mise en place d'actions de prévention».